LES FICHES CONSEILS DE L'UFSBD

Je suis concerné par une ALD (affection de longue durée) en lien avec ma santé orale



À savoir

Vous êtes atteint d'une maladie chronique ou grave bénéficiant d'une ALD (affection de longue durée) par l'Assurance Maladie et plus précisément du **diabète, une maladie coronaire ou cardiovasculaire grave, une spondylarthrite grave, une polyarthrite rhumatoïde, un déficit immunitaire primitif ou une infection par le VIH.**

Ces 6 ALD sont reconnues pour avoir des liens avec votre santé orale et plus particulièrement avec les maladies parodontales. Elles bénéficient à ce titre **d'une prise en charge** spécifique pour **des soins parodontaux au cabinet dentaire depuis le 25 février 2024 (consultation parodontale et surfaçages parodontaux remboursés par l'Assurance Maladie).**



Pour aller plus loin

Les maladies parodontales sont affections qui touchent et détruisent les tissus de soutien de la dent (gencive, os, ligament).

Elles sont définies par une inflammation engendrées par la présence des bactéries présentes dans la plaque dentaire.

Cette inflammation produit des molécules de l'inflammation qui migrent dans la circulation générale et sanguine et peuvent avoir un impact sur des organes entrainant des inflammations localisées et aggravant les maladies citées précédemment.

À l'inverse certaines de ces maladies peuvent agir sur les tissus parodontaux et aggraver les signes inflammatoires et destructeurs des maladies parodontales.

Quels sont les liens ?

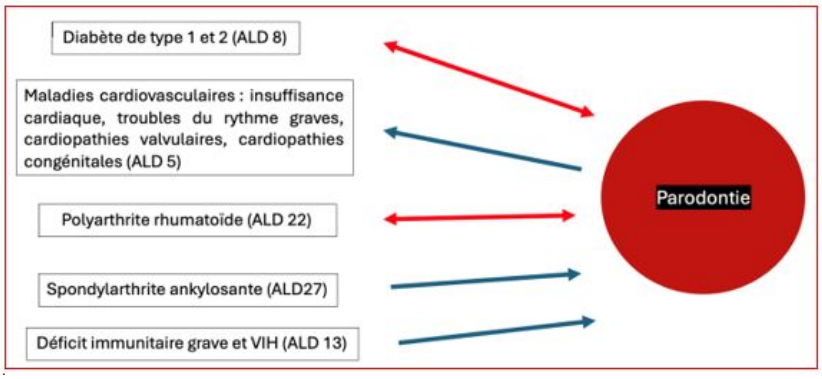

- Pour le diabète, Il existe une relation étroite et bidirectionnelle entre le diabète et les maladies parodontales. Un diabète (essentiellement de type 2) non équilibré favorise des inflammations parodontales et l'existence de parodontopathies augmente la sévérité du diabète et est un facteur de déséquilibre de la glycémie. Les maladies parodontales représentent la 6ème complication du diabète et le traitement de la parodontite réduit significativement le taux d'hémoglobine glyquée (– 0,6 % ce qui équivaut à 150 min d'activité physique par semaine). (voir fiche diabète)
- Le lien santé orale/santé cardiovasculaire réside clairement par la participation de l'inflammation orale sur le développement athérosclérose causant infarctus du myocarde et accident vasculaire cérébral. Le traitement parodontal entraîne une réduction des marqueurs biologiques de l'athérosclérose et réduirait le risque d'évènements cardiovasculaires. (voir fiche cardiovasculaire)
- Pour la polyarthrite rhumatoïde et la spondylarthrite : ces maladies sont accentuées par les microbiotes de l'inflammation parodontale et intestinale (pouvant être provoquée par la parodontite). Elles potentialiseraient aussi les parodontites.
- Enfin, les patients en déficit immunitaire primitif et infection par le VIH doivent être particulièrement suivis car l'immunodépression favorise le développement des lésions parodontales.

À retenir

Nos recommandations dans votre cas :

Il est important par vos facteurs de risque d'avoir une **hygiène orale rigoureuse** :

- Brosser ses dents 2 fois par jour, matin et soir après les repas pendant 2 minutes ;
- Utiliser du fil dentaire ou des brossettes pour nettoyer les espaces inter- dentaires selon une méthode adaptée (méthode F.I.L ou S.E.T) ;
- Utiliser un dentifrice fluoré spécifique pour lutter contre les maladies parodontales ;
- Changer sa brosse à dents ou la tête de brosse à dents électrique au moins tous les 3 mois ;
- Choisir une brosse à dents à poils souples ;
- Avoir une alimentation saine sans grignotage ;
- Consulter au moins une fois par an son chirurgien-dentiste en l'informant de votre ALD.

L'UFSBD représente les 47 000 chirurgiens-dentistes qui agissent au quotidien pour votre santé bucco-dentaire au sein de leur cabinet.

Retrouvez tous nos conseils sur : **mabouchemasante.fr**